

Merci de compléter, dater et signer ce formulaire, et de le renvoyer

- ➔ Par voie postale : 2, Avenue du Maréchal Leclerc 07700 Bourg-Saint-Andéol
- ➔ Par mail (scan ou photo lisible) : m.lecann@rhone-gorges-ardeche
- ➔ Dans une de nos 4 agences sur rendez-vous pour le moment par rapport au confinement (Bourg-Saint-Andéol, Viviers, Larnas, Saint-Martin-d'Ardèche)
- ➔ Par SMS (photo lisible) au : [06 48 76 00 48](tel:0648760048)

Sans ce document rempli en notre possession à la date du 1^{er} février 2021 vous ne pourrez pas figurer dans l'ensemble de nos supports de promotion

Ne joignez pas de paiement à ce document. Une fois le document reçu et traité, nous vous enverrons une facture à régler au plus tard le 31/05/2021 :

- ➔ Chèque à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**
- ➔ Par virement (IBAN : FR76 1007 1070 0000 0020 0033 606 / BIC : TRPUFRP1)
- ➔ En espèce dans une de nos 4 agences
- ➔ Ou par carte bancaire (en agence ou par téléphone)

Nom de la structure :

Nom et prénom du contact administratif :

Mail du contact administratif :

Téléphone fixe : Portable :

Profil Facebook : Page Facebook :

Adresse de facturation :

Code postal : Ville :

Informations complémentaires à faire apparaître sur la facture :

Date et signature précédée de la mention : « *J'accepte les conditions générales de vente* »

Grille tarifaire à remplir →

Grille tarifaire à remplir. Si vous avez un doute ou que la grille ne vous paraît pas clair, n'hésitez pas à nous contacter au 06 48 76 00 48 ou au 04 75 54 54 20

Coup de pouce anti-crise : -20% de réductions sur nos tarifs

Type de structure	Complément	Tarif HT	Quantité	-50%*	TOTAL
Sites et musées	<6 000 visiteurs / an	120,00 €			
	6 001 à 100 000 visiteurs / an	240,00 €			
	+ 100 001 visiteurs / an	480,00 €			
Grottes	<6 000 visiteurs / an	120,00 €			
	6 001 à 100 000 visiteurs / an	240,00 €			
	+ 100 001 visiteurs / an	480,00 €			
Activités sports et loisirs	<6 000 visiteurs / an	120,00 €			
	6 001 à 100 000 visiteurs / an	240,00 €			
	+ 100 001 visiteurs / an	480,00 €			
<input type="checkbox"/> Artistes et artisans <input type="checkbox"/> Commerces et services <input type="checkbox"/> Soins et bien-être		52,00 €			
<input type="checkbox"/> Produits du terroir et métiers de bouche					
Activités sportives encadrées		96,00 €			
Caves et domaines		80,00 €			
Restaurants		128,00 €			
Snack, food truck et restauration ambulante		52,00 €			
Hébergements :					
<input type="checkbox"/> Hôtel <input type="checkbox"/> Chambre d'hôtes <input type="checkbox"/> Meublé de tourisme <input type="checkbox"/> Gîte de groupe	<= 10	72,00 €			
	Entre 11 et 20	120,00 €			
	Entre 21 et 50	240,00 €			
	51 et plus	336,00 €			
Campings : Nombre d'emplacements tente X 3 + hébergement locatif X nbr de pax maximum accueillies	<300	160,00 €			
	301 à 1000	288,00 €			
	1001 et plus	480,00 €			
Supplément hors territoire Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche : Etes-vous partenaires de votre Office de Tourisme référent ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		50,00 €			
TOTAUX					
+ TVA 20 %					
TOTAL A PAYER					

*-50 % : La première activité (la plus chère) est à 100 %, pour les suivantes, le tarif est à 50 %

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

FONCTIONNEMENT

Le partenaire doit fournir textes et photos selon les modalités demandées pour son activité et respecter les dates limites, précisées dans le courrier d'accompagnement. Si ses informations ne sont pas mises à jour, l'Office de tourisme se réserve le droit de ne pas faire apparaître la structure du partenaire dans ses supports. Le partenaire atteste que ses photos sont libres de droit et qu'elles peuvent être reproduites gratuitement. Le partenaire autorise l'Office de Tourisme Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche à utiliser les photos de son activité sur tous les supports de promotion (brochures, site Internet, affiches...). Un bon à tirer (B.A.T) lui sera envoyé pour « Le Cahier des bonnes adresses ». Aucune correction ne pourra être prise en compte au-delà des délais imposés.

L'Office de Tourisme ne saurait être tenu responsable de la non-parution d'une annonce ou de la parution avec un erreur en cas de non-respect de la procédure, et des délais imposés.

DROITS ET REFUS

L'Office de Tourisme se réserve le droit de refuser toute annonce qui par son contenu, sa nature, ou sa présentation serait contraire à ses intérêts moraux et commerciaux.

La signature de ce document fait office de d'engagement et fera l'objet d'une facturation.